

# PARIS-CENTRE

Régional Quotidien  
QUINZE CENTIMES

Administration et Rédaction: 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

PUBLICITE (Annonces et réclames), 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS  
COMPTES DE CHEQUES POSTAUX: PARIS 272-43

MARDI  
26  
JUN 1923

Le POPOLO D'ITALIA au TIMES:

Messieurs les Anglais pourraient bien « faire taire leur bec » et regarder autour d'eux. Ils dénoncent au monde les procédés arbitraires et protestent contre un pays qui a un dictateur parcequ'il a voulu un sauveur, alors que dans le même journal et de bien autre façon ils examinent et justifient leur politique envers l'Irlande, l'Égypte...

Quinzième année. - N° 5.237

ABONNEMENTS:

Rivière et limit...	41,50	25,50	12,50
Autre départ...	43,50	27,50	14,50
Union postale	45,50	29,50	16,50

TELEPHONE: 217 et 218

Un projet hardiment novateur

## La réforme électorale de M. Mussolini

Le parti qui obtiendra la majorité se verra attribuer les deux tiers des sièges

On a fort peu parlé en France du projet de réforme électorale présenté par le gouvernement de M. Mussolini. Ce n'est pourtant pas un événement de mince importance que cette première tentative faite pour combiner la stabilité et l'autorité du pouvoir exécutif, la formation d'une majorité homogène et une représentation équilibrée des minorités.

Les défauts de tous les systèmes essayés jusqu'à ce jour sont flagrants. Le régime majoritaire pur et simple ne fonctionne d'une manière satisfaisante que quand il y a

présentation actuelle. Mais il est décidé qu'aucun parti ne pourra présenter une liste de candidats comprenant plus des cinq sixièmes et moins des tiers des sièges accordés à la circonscription. La limitation minima supprime le danger de la multiplication des groupes. La limitation maxima assure la disponibilité de près de 200 sièges qui seront réservés aux 356 mandats réservés au parti le plus fort. La marge est largement suffisante. Il n'y aurait en effet un écart considérable entre la division globale des suffrages et la division des voix de chaque circonscription que s'il y avait beaucoup de petites listes décomptant avec peu de voix. L'hypothèse est peu vraisemblable car là où les partis d'opposition sont les plus forts, la lutte sera particulièrement ardente, entraînant une grande affluence au scrutin.

L'épreuve décisive

Inutile de dire qu'un projet aussi hardiment novateur, contraire à tous les préjugés établis est extrêmement discuté. Tous les anciens partis y sont très hostiles. Oseraient-ils attaquer la réforme de front? Ne préféreraient-ils pas laisser l'expérience s'accomplir en se réservant d'en saboter l'exécution. Quoi qu'il en soit, l'épreuve sera décisive pour le fascisme et aussi pour les futures destinées de l'Italie.

SAINT-BRICE.



M. MUSSOLINI

seulement deux partis fortement organisés en présence. Ce n'est même plus le cas de l'Angleterre. Le résultat des élections de 1922 a été frappant. Avec 377.000 suffrages, les conservateurs ont obtenu 341 sièges tandis que les travaillistes n'en avaient que 141 avec 4.102.000 voix et plus de cinq millions de votants se sont très inégalement partagés les 122 sièges restants.

Théoriquement, la représentation proportionnelle représente le maximum d'équité. Pratiquement, elle aboutit à la suppression de toute majorité de gouvernement. La Belgique elle-même, le pays le mieux équilibré au point de vue politique n'y a pas résisté.

Un terrain nouveau

Les fascistes ont résolu de placer le problème sur un terrain tout à fait nouveau. Ils ont fait un raisonnement logique. Quel est le fondement du régime parlementaire? C'est le contrôle du pouvoir exécutif par la majorité du pays. Que demande la justice pour les minorités? une répartition effectuée en proportion des forces respectives des divers groupes.

A la base du système doit donc figurer une majorité indiscutable du parti dominant. Le moyen le plus simple évidemment d'assurer cette majorité est de le déterminer d'avance. C'est ce que propose exactement le projet élaboré par M. Acerbo. Le parti qui obtiendra la majorité des suffrages se verra attribuer d'autorité les deux tiers des sièges, soit 356 sur 536. Pour donner à cette répartition le maximum d'efficacité, on a été amené à frapper les suffrages dans tout le pays. L'opération se présente donc de la manière suivante. Après la clôture du scrutin on additionne les voix obtenues par chaque parti dans toute l'Italie. Le parti le plus fort aura 356 représentants. Les autres se répartiront proportionnellement en 179 sièges restants.

Ce serait la simplicité même si on avait pu constituer pour tout le royaume une liste unique de candidats correspondant à chaque parti. Les plus audacieux centralisateurs n'ont pas osé aller jusque là dans un pays dont l'agglomération est si réduite et où la politique locale joue encore un très grand rôle. Il a donc été décidé que pour la désignation des candidats, l'Italie serait divisée en dix-huit circonscriptions. Cette division sera la base de la répartition des sièges. Le seul moyen d'en poser la procédure avec charité est de prendre des exemples. Le parti victorieux a droit à 356 sièges. Comment les choisira-t-on sur les différentes listes. On prendra le chiffre total des voix. Supposons que ce chiffre soit 5.340.000. Divisé par 356, il donne 15.000. Ainsi le parti le plus fort aura droit en principe dans chaque circonscription à autant de sièges qu'il groupera dans ladite circonscription de multiples de 15.000 voix. S'il a réuni 300.000 voix, il aura droit à 20 sièges, qui seront attribués aux candidats les plus favorisés, chaque électeur ayant le droit d'émettre un vote de préférence pour un seul candidat. Chaque liste d'opposition fixera par la même méthode son quorum particulier et le nombre des sièges qui devront lui être attribués dans chaque circonscription.

Le cas embarrassant

Alors, direz-vous, il est impossible de fixer d'avance le nombre des sièges qui appartiendra à l'ensemble de chaque circonscription. Ce nombre dépendra de plusieurs inconnues: de l'affluence des votants, nombre des listes. On pourra donc se trouver en présence d'une distribution très inégale des sièges.

Le cas était embarrassant. Les auteurs de la réforme s'en sont tirés encore une fois par une combinaison spirituelle. Ils se sont dits qu'il était indispensable d'attribuer à chaque circonscription un nombre déterminé de sièges par 24 pas crête des rivalités dangereuses et aussi pour limiter le nombre des candidats. Les 536 sièges sont donc partagés entre les dix-huit circonscriptions, selon la proposition de la repré-

## Le prochain voyage de M. Millerand dans les régions du Centre

Nevers-Mouins-Gannat-Riom  
Clermont-Ferrand - St-Flour  
Le Puy-Anonay-Dijon

Paris, 25 juin. — C'est le 7 juillet à 8 heures du matin, que le président de la République doit quitter Paris pour se rendre en Auvergne où il présidera à Clermont-Ferrand la cérémonie organisée en l'honneur du tri-centenaire de Blaise Pascal.

Avant Clermont-Ferrand, le président s'arrêtera, on le sait, à Nevers, Mouins, Gannat et Riom. Il arrivera à Clermont-Ferrand à 17 heures, et après avoir visité l'exposition de la dix-septième région économique il assistera à un banquet offert par la municipalité.

Le lendemain 8 juillet, M. Millerand se rendra dans la maline au sommet du Puy-de-Dôme et à son retour à Clermont il présidera la solennité commémorative du tri-centenaire de Pascal.

Le 9 juillet, le président se rendra en automobile à Brioude et Saint-Flour où un banquet lui sera offert par la municipalité. Puis il gagnera le Puy où il visitera une exposition de dentelles.

Le lendemain M. Millerand présidera à Annonay, l'inauguration du monument élevé à Marc Seguin. Il se rendra le soir à Privas.

Le 11, après une visite à Vals, Autenas, Largentière et Vallon, le président prendra le train à Bourg-Saint-Andéol pour gagner Dijon.

Le 12, M. Millerand arrivera le matin à Beaune, où il visitera les hospices. Puis il se rendra en automobile à Nuits-Saint-Georges, à Gevrey, Chamberin et enfin Dijon où il assistera à un banquet qui lui sera offert par la ville et le conseil général. Dans l'après-midi, le président assistera à la célébration du tri-centenaire de l'Université et prendra le train de 17 heures pour rentrer à Paris.

## Judet va-t-il parler?

C'est donc demain et les jours suivants que M. Ernest Judet, condamné par défaut le 4 février dernier à la déportation perpétuelle pour intelligences avec l'ennemi, sera jugé en cour d'assises.

Devant le président Gilbert, M. Judet s'est toujours refusé à s'expliquer au sujet des charges qui pèsent sur lui.

On ne sait encore quel sera le système de défense de l'inculpé et de son avocat, M<sup>e</sup> Léouzon Le Duc.

L'ACCUSATION

L'accusation relève comme charges contre M. Judet, en premier lieu la correspondance chiffrée échangée en 1914 entre le sous-secrétaire des Affaires étrangères allemand, M. von Jagow, et le baron de Lancken, ancien conseiller de l'ambassade allemande à Paris.

Une première dépêche de M. von Jagow, adressée, le 15 décembre, à M. von Lancken, alors chef du département politique en Belgique occupée, est ainsi conçue: «... Sans des nouvelles suisses, l'état des esprits serait actuellement moins favorable pour nous qu'il y a quatre semaines. Un revirement ne serait possible qu'après un succès important de l'Allemagne et d'une propagande de pré-



M. Judet se rendant chez le juge d'instruction

paration. Je voudrais gagner Judet pour cette propagande. Au début, il a refusé de servir d'intermédiaire, mais finalement il a consenti sous les conditions suivantes: attendu qu'il doit abandonner la direction de son journal, d'une valeur d'un million et demi, et qu'il risque un demi-million de fortune privée, il demande deux millions, en échange de quoi il mettrait tout son pouvoir à notre disposition. La somme me semble immense. Prière de donner avis, je reste ici jusqu'à lundi.

M. von Lancken répondit: «Judet n'est pas certes dépourvu de talent, comme journaliste; toutefois, il me semble absolument inapte pour la mission qu'on veut lui attribuer. On ne peut nullement se fier à lui et il n'est pas pris au sérieux au point de vue politique, et malheureusement il a conduit fort mal les journaux qu'il a dirigés, tout d'abord Le Petit Journal, plus tard l'Éclair. L'Éclair était jugé, la situation de fortune personnelle de Judet était jugée depuis quelque temps fort dérangée. Sa femme, une anglaise, a des rapports avec le général French, si je ne me trompe pas, de nature familiale, que Judet a toujours cachées, malgré ses articles anglophobes.

L'accusation soutient que le marché fut conclu et elle s'appuie sur deux autres dépêches des mêmes correspondants.

Elle se base en outre sur les témoignages de Mme Bossard, qui depuis 1918, époque à laquelle elle a rompu avec son mari, a fourni à l'accusation tout un ensemble de données absolument accablantes pour l'inculpé qui va comparaître devant le jury.

## Un capitaine du 157<sup>e</sup> est tué accidentellement dans la Ruhr par une sentinelle

Dusseldorf, 25 juin. — A Sodinguen, un capitaine du 157<sup>e</sup> régiment d'infanterie a été tué accidentellement dans la nuit du 23 au 24 juin, par une sentinelle, en faisant une ronde.

Les détails manquent.

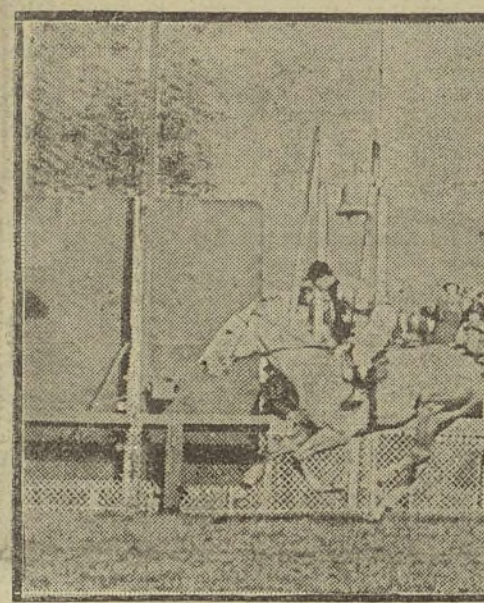
Dusseldorf, 25 juin. — A Rhunau, un Allemand employé par les Français au relèvement du charbon a été tué d'un coup de revolver par des Allemands, probablement des schupos.

A Länden, un camion transportant des explosifs a été saisi et mis en fourrière. A Kreuznach, deux antennes télégraphiques placées sur un bâtiment militaire ont été sciées. Une enquête est ouverte.

A Dorendorf, une sentinelle du poste des douanes a tiré trois coups de feu sur des Allemands qui avaient pris la fuite à ses sommations.

A Recklinghausen, on a saisi 24 millions de marks qui étaient destinés au paiement des chemins allemands.

La mine de Ickern a été occupée sans incident.



L'arrivée du Grand Prix: FILIBERT DE SAVOIE au poteau

## M. Theunis formera-t-il le Cabinet belge?

Bruxelles, 25 juin. — M. Theunis a repris ce matin ses conversations. Le point essentiel des divergences d'opinions semble toujours résider dans la question de l'université flamande et l'on a peu d'espoir que l'accord se fasse bientôt.

En tout cas, M. Theunis serait décidé à ne pas laisser se prolonger les pourparlers entre les différents groupes au-delà de mercredi. Si d'ici-là, il n'a pas acquis la certitude de pouvoir se présenter devant la chambre, avec une majorité suffisante, il renoncera à former le cabinet.

## Le maréchal Joffre à Verdun

Verdun, 25 juin. — Le maréchal Joffre représentant le gouvernement français a présidé, aujourd'hui, à Verdun, une importante manifestation franco-belge, en l'honneur de l'anniversaire de la bataille de Verdun.

Reçu à la gare par les autorités civiles et militaires (les 22<sup>e</sup> et 106<sup>e</sup> tirailleurs rendant les honneurs), le maréchal s'est rendu au préau du collège où un banquet lui fut offert par la municipalité.

A l'issue de ce banquet, il a passé les troupes en revue sur l'esplanade Roche. Le cortège se rendit ensuite au cimetière militaire où eut lieu une importante cérémonie sur la tombe des sept soldats inconnus.

## Une déclaration du patriarche Tikhon?

Paris, 25 juin. — Des dépêches venant de Moscou annoncent que le patriarche Tikhon aurait adressé au procureur des soviets une déclaration officielle selon laquelle il renierait son passé contre-révolutionnaire.

(Cette information étant envoyée par Moscou pour la propagande bolcheviste demande confirmation)

## LES RELATIONS RUSSO-SUISSES

Genève, 25 juin. — Au sujet d'une note de Tchitcherine adressée au gouvernement fédéral, le comité exécutif de la « Société Russe en Suisse » (groupement des russes émigrés), a considéré comme de son devoir de faire une déclaration dont voici le texte:

La prétention de Tchitcherine, représentant des groupes internationaux dont l'action consiste principalement en pillages et en meurtres, de parler au nom du peuple russe est absurde. La Russie n'est que temporairement subjuguée par les malfaiteurs bolchevistes dont elle ne manquera pas de s'affranchir dans un avenir plus ou moins rapproché. D'autre part, il est inconcevable que le peuple russe, contrairement aux affirmations de Tchitcherine, a toujours éprouvé des sentiments de profonde estime et de sympathie sincère pour le peuple suisse, petit en nombre, mais grand d'âme, de volonté et de dévouement.

## Deux excursionnistes meurent affreusement en escaladant l'Aiguille des Demoiselles

Pau, 25 juin. — Au pic de Afance, M. Lucien Carrive, 35 ans, receveur de l'enregistrement de Pontacq et Armand Calome, 19 ans, de Pau, avaient tenté l'escalade de l'aiguille des Demoiselles où nul excursionniste n'était monté jusqu'ici.

Malgré les pires difficultés, Armand Calome parvint au sommet. Son camarade ne le rejoignant pas, il lui lança une corde, mais celle-ci cassa et M. Carrive, précipité d'une hauteur de 25 mètres, se fendit le crâne.

M. Calome ne s'était pas aperçu de l'accident. Il roula sa corde sur un rocher et commença la descente. La corde céda tout à coup et le malheureux roula jusqu'au bas de l'aiguille où son corps parvint dans un état lamentable.

## LA GOOD WILL DELEGATION CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, 25 juin. — La Good Will Delegation a été reçue aujourd'hui à 15 heures 30 par les membres de l'Union Nationale des Combattants.

M. Charles Bertrand, député de Paris, a souhaité la bienvenue aux visiteurs.

## HEUREUX FUMEURS!

Voici des cigares de tous noms des cigarettes de toutes marques et du « virginie » pour la pipe

A l'occasion, sans doute, du centenaire du cigare, la Régie va mettre en vente six nouvelles catégories de cigares, ce qui portera à trente et un le nombre des catégories de cigares français.

Elle prétendait que le cigare, détrôné par la démocratie cigarette, allait se moquer.

Il est piquant de remarquer que les cigares français se distinguent presque tous par des dénominations espagnoles. Les moins chers, les vulgaires cigares « à deux pour cinq sous », ne portent pas de nom. Et, dès le prix de 0 fr. 15, ils prennent le nom de Picaduros. En passant à 0 fr. 20, 0 fr. 25, jusqu'à 1 franc, ces cigares acquièrent le droit d'être dénommés: Cigarsos Millares, Landractus, Hemitas, Operas, Pavotillos, Selectos, Gallias, Carmetas, Reinas, Perfectos, Londres, Victorias, Brevas, Patriotas, Regalias, Argentors.

Seuls portent des noms français les Alsaciens à 0 fr. 30, le Bouquet à 0 fr. 70 et les Invincibles à 0 fr. 80.

Les cigares étrangers portent des numéros, et les numéros les plus élevés correspondent à la qualité la moins chère: le n° 20, 0 fr. 50. Le cigare le plus cher, vendu par la Régie, le n° 7, atteint 6 fr. 80.

Les nouveaux cigares, de composition plus légère que celle des produits actuels, seront les uns à base de brésil, les autres à base de havane. Ils se nommeront: mousquetaire, cyrano, parisia, floriana, grenadier, voligeur...

Par décret, nous sont restitués les « trabucos » en havane pur, qui avaient disparu depuis cinq ans.

## Les cigarettes

Pour les cigarettes françaises, leurs vingt-sept catégories vont de 0 fr. 70 l'unité de dix cigarettes roulées de caporal ordinaire, jusqu'à 6 francs la boîte de vingt Regalias, en passant par les Damilas, les Cigarsos, les Senoritos, les Medallitas, les Ninas, qui descendent à 0 fr. 10 pièce.

Les Gauloises à 1 fr. 70 en maryland; à 1 fr. 60 en caporal supérieur et à 1 fr. 40 en caporal ordinaire; les Élégantes vont de 1 fr. 50 en maryland à cinq pour 0 fr. 30; les Françaises vont simplement s'élevant de 1 fr. 20 à 1 fr.; les rouillées viennent ensuite avec leurs neuf catégories.

Les cigarettes étrangères vendues par la Régie sont au nombre de trentecinq. Elles portent des noms comme Darling, Khativa, Abulla, Turkish, Arison, céd, Pall Mail, Nasir, Three Castles, Abdulla Cornets, Miss Blanche, Murvils after lunch, Black, Pirale, Luxor Classic Wild Woodbine Flag, Ciria, Bastos, et leurs prix suivent une graduation régulière de 0 fr. 60 la boîte de dix à 10 francs la boîte de vingt.

Dès un mois le public trouvera dans le commerce un scafeland pour la pipe nommé « virginie ». Et celui-ci sera français.

Enfin, le tabac à priser pourra être cédé au public en paquets de 100 grammes, qui coûteront trois francs.

On le voit, les heureux fumeurs n'auront que l'embaras du choix...

## LA MORT DE DEUX CENTENAIRE

Bastia, 25 juin. — Mme Françoise Gaffroy, prieuse perpétuelle de la confrérie de Saint-Charles, à Bastia, vient de succomber à l'âge de 101 ans.

Le centenaire conserva jusqu'à son dernier jour toute sa lucidité d'esprit et toutes ses facultés.

Lille, 25 juin. — M. Camille Vibaux, vient de mourir à Lambersart, dans sa 104<sup>e</sup> année. Cultivateur pendant plus de 80 ans, le défunt avait été récemment décoré du Mérite agricole.

## LES LIVRES DE SARAH BERNHARDT AUX ENCHÈRES

Paris, 25 juin. — Avec la deuxième vacation d'aujourd'hui tous les livres de Sarah-Bernhardt ont été dispersés aux enchères. Le total de cette vente atteint 69.187 francs.

Le livre le plus poussé fut adjugé 5.600 francs. C'est un magnifique exemplaire in-folio des portraits des grands hommes offerts à Sarah par la direction et le personnel de son théâtre en 1908.

## Un malfaiteur abattu

Caen, 25 juin. — Hier soir, vers 23 heures, un ouvrier des hauts fourneaux, nommé Jolecoff, s'introduisit par escalade dans le cimetière de Saint-Pierre et tenta de cambrioler la maison du garde Guinot.

Aux appels de son fils Paul qui eut à soutenir une lutte terrible avec Jolecoff, M. Guinot abattit le malfaiteur d'une balle de revolver. Jolecoff est mort en arrivant à l'hôpital.

## LE BALLOTAGE EN SEINE-ET-OISE

Nous avons donné hier, en dernière heure les résultats du scrutin de la double élection législative.

Voici les chiffres définitifs: Sur 230.800 électeurs inscrits, 162.334 ont pris part au vote. Défaillance faite de 4.350 bulletins blancs ou nuls, le nombre des suffrages exprimés était de 157.984, soit 6.946 électeurs et 13.458 suffrages exprimés de moins qu'en 1919.

Liste radicale socialiste: Franklin-Bouillon, 58.919 voix; Goussé, 55.355 voix.

Liste de l'Entente républicaine: André, 50.159 voix; Filhos, 49.826 voix.

Liste communiste: Jean Marty, 42.166 voix; Paqueureau, 40.358 voix.

Liste socialiste: Barrion, 9.123 voix; Dret, 8.331 voix.

Il y a ballottage.

M. Gast, député de Seine-et-Oise, élu le 13 novembre 1919 sur la liste d'Union Républicaine, voudrait voir les candidats de la liste d'Entente Républicaine, MM. André et Filhos, se désister en faveur de la liste radicale qui vient en tête. C'est peu probable que son désir soit agréé.

Le second tour de scrutin aura lieu le 8 juillet.







# ECHOS

Pensant le faire briller aux yeux de l'inspecteur, la maîtresse pose au petit Jacob, le plus fort en calcul mental de la classe, la question suivante :  
— Combien rapportent deux mille francs placés à 2 1/2 pour cent pendant six mois. Fais bien attention !  
Jacob ne trouve pas ; mais, naturellement, il se fâche.  
— C'est très simple, dit-il. Mais 2 1/2 pour cent, c'est trop peu ; ça ne m'intéresse pas.

Un mariage a été célébré à la mairie de Paris, le 19 juin, à 10 heures, par le pasteur de la paroisse de Saint-Philippe du Roule. Les mariés sont : M. et Mme de Collas.

Un double cambriolage vient d'être commis à Moulins, dans les immeubles de propriétaires actuellement à la campagne.  
L'un a été constaté chez M. de Collas, 32, rue de Decize, chez lequel un vol analogue fut commis il y a une quinzaine d'années. Pour y pénétrer, les malfaiteurs ont escaladé un mur donnant rue de Vignerot, en se servant d'une échelle dérobée à M. Gout, menuisier, rue de Decize.

Un fois dans le jardin, les cambrioleurs fracturèrent la porte d'entrée de la maison, qu'ils visitèrent en détail, faisant sauter les serrures des meubles quand ceux-ci étaient fermés à clé.  
M. et Mme de Collas, informés dès la découverte du vol, sont revenus aussitôt à Moulins. Ils ont constaté, à première vue, la disparition de 21 couverts, d'un collier et d'un revolver.

Le second vol a été perpétré chez M. de Durat, 41, rue de Paris, où la porte d'entrée a été fracturée.  
Le montant du cambriolage ne pourra être connu que lorsque M. de Durat, qui a été avisé, sera de retour à Moulins.

Le parquet s'est rendu sur les lieux et la police a ouvert une enquête.  
**MOULINS**  
**AU CONGRES DES ARCHITECTES**  
L'Association provinciale des architectes français, qui groupe la majorité des architectes de France, vient de tenir, à Périgueux, son congrès annuel au cours duquel elle a renouvelé son comité.

Parmi les membres du nouveau bureau, nous relevons les noms des architectes suivants, appartenant à la Société des architectes du Centre, dont le siège est à Moulins :  
Monsieur de Durat, architecte des monuments historiques à Moulins ; secrétaire général, M. Victor Merot, architecte à Cosne (Nièvre) ; secrétaire-général adjoint, directeur du Bulletin : M. Marcel Gémont, architecte diplômé par le Gouvernement, à Moulins.

**LA CHASSE AU GIBIER D'EAU**  
L'arrêté réglementaire permanent sur la police de la chasse en date du 6 juin 1913 (étant maintenu en vigueur dans le département de l'Allier, la chasse à tir du gibier d'eau, y compris les pluviers et vanneaux avec ou sans bec, sera permise du 15 au 31 juillet inclusivement.)  
Toutefois, le gibier d'eau ne pourra être chassé qu'en bateau ou sur le bord des fleuves, rivières et canaux, lacs, étangs, marais non desséchés, sans que le chasseur puisse s'écarter à plus de trente mètres des rives.

Il est rappelé que le permis de chasse est valable pour un an, à dater du 1er juillet qui aura précédé sa délivrance, et ce à quelque époque de l'année qu'il ait été délivré.

**Ponts et Chaussées.** — M. Buisson, ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe des ponts et chaussées, à Amiens, inscrit au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef, à titre chargé, en vertu de son diplôme de M. de Paris, directeur de Moulins, à dater du 1<sup>er</sup> septembre 1922, des services d'admis désignés, en remplacement de M. Dejeu, admis à la retraite, savoir :  
1<sup>o</sup> Service ordinaire des ponts et chaussées du département de l'Allier ;  
2<sup>o</sup> Service de contrôle des études et travaux de la ligne de chemin de fer de Gannat à la Ferté-Hauterive (réseau P.-L.-M.) ;  
3<sup>o</sup> Service des études et travaux de la ligne de chemin de fer de Montluçon à Goutières (réseau Orléans).

**Affaire de coups.** — Pour violations réciproques, dimanche soir, à la fête du cours de Berzy, la police a dressé contravention aux jeunes Emile Thévenet, 21 ans, pâtissier, rue de la Fraternelle, Albert Guizot, 22 ans, gâchier, rue de la République, Georges Francourt, 22 ans, tailleur de pierres, rue du Rivage ;  
— Amédée Manse, 10 ans, forgeron, rue Deval, qui à la même fête, porta un coup de pied à un jeune cultivateur de Choisy, Albert Lapetite, à été également l'objet d'une contravention.

**Bicyclette volée.** — Dimanche, entre 20 et 21 heures, M. Avignon, 53 ans, charretier à Champvert, commune d'Avemmes, qui, à la fête du cours de Berzy, avait déposé sa bicyclette contre un parapet de la danse, constata, un instant plus tard, sa disparition. Il a porté plainte.

**Le temps.** — Hier, temps beau et chaud. Le thermomètre indiquait : à 7 heures, 17° ; à midi, 25° ; maxima 27° ; minima 15°. Baromètre 763 mm.

**Au 30<sup>e</sup> d'artillerie.** — L'aspirant d'artillerie Migeon, du 30<sup>e</sup>, est nommé sous-lieutenant de réserve. Il est maintenu dans son affectation actuelle.

**Pêche défendue.** — Gilbert Petitot, 59 ans, vannier à Yeure, surpris pêchant dans l'Allier, à Nomazy, avec une treuille, s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie.

**Le cylindre des routes.** — Voici l'état des cylindres prévus du 25 au 30 juin :  
**Routes nationales.** — N<sup>o</sup> 9, entre 30 k 200 et 30 k 210 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 10, entre 30 k 210 et 30 k 220 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 11, entre 30 k 220 et 30 k 230 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 12, entre 30 k 230 et 30 k 240 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 13, entre 30 k 240 et 30 k 250 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 14, entre 30 k 250 et 30 k 260 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 15, entre 30 k 260 et 30 k 270 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 16, entre 30 k 270 et 30 k 280 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 17, entre 30 k 280 et 30 k 290 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 18, entre 30 k 290 et 30 k 300 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 19, entre 30 k 300 et 30 k 310 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 20, entre 30 k 310 et 30 k 320 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 21, entre 30 k 320 et 30 k 330 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 22, entre 30 k 330 et 30 k 340 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 23, entre 30 k 340 et 30 k 350 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 24, entre 30 k 350 et 30 k 360 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 25, entre 30 k 360 et 30 k 370 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 26, entre 30 k 370 et 30 k 380 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 27, entre 30 k 380 et 30 k 390 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 28, entre 30 k 390 et 30 k 400 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 29, entre 30 k 400 et 30 k 410 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 30, entre 30 k 410 et 30 k 420 (Clermont).

**Chemin de grande communication.** — N<sup>o</sup> 57, entre 1 k 700 et 1 k 710, commune de Vieux-Comble ; N<sup>o</sup> 58, entre 1 k 710 et 1 k 720 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 59, entre 1 k 720 et 1 k 730 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 60, entre 1 k 730 et 1 k 740 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 61, entre 1 k 740 et 1 k 750 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 62, entre 1 k 750 et 1 k 760 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 63, entre 1 k 760 et 1 k 770 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 64, entre 1 k 770 et 1 k 780 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 65, entre 1 k 780 et 1 k 790 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 66, entre 1 k 790 et 1 k 800 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 67, entre 1 k 800 et 1 k 810 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 68, entre 1 k 810 et 1 k 820 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 69, entre 1 k 820 et 1 k 830 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 70, entre 1 k 830 et 1 k 840 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 71, entre 1 k 840 et 1 k 850 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 72, entre 1 k 850 et 1 k 860 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 73, entre 1 k 860 et 1 k 870 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 74, entre 1 k 870 et 1 k 880 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 75, entre 1 k 880 et 1 k 890 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 76, entre 1 k 890 et 1 k 900 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 77, entre 1 k 900 et 1 k 910 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 78, entre 1 k 910 et 1 k 920 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 79, entre 1 k 920 et 1 k 930 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 80, entre 1 k 930 et 1 k 940 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 81, entre 1 k 940 et 1 k 950 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 82, entre 1 k 950 et 1 k 960 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 83, entre 1 k 960 et 1 k 970 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 84, entre 1 k 970 et 1 k 980 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 85, entre 1 k 980 et 1 k 990 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 86, entre 1 k 990 et 2 k 000 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 87, entre 2 k 000 et 2 k 010 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 88, entre 2 k 010 et 2 k 020 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 89, entre 2 k 020 et 2 k 030 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 90, entre 2 k 030 et 2 k 040 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 91, entre 2 k 040 et 2 k 050 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 92, entre 2 k 050 et 2 k 060 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 93, entre 2 k 060 et 2 k 070 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 94, entre 2 k 070 et 2 k 080 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 95, entre 2 k 080 et 2 k 090 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 96, entre 2 k 090 et 2 k 100 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 97, entre 2 k 100 et 2 k 110 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 98, entre 2 k 110 et 2 k 120 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 99, entre 2 k 120 et 2 k 130 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 100, entre 2 k 130 et 2 k 140 (Clermont).

**Etat civil :** — Yvette Baillat, 49 ans, Quinette Fillet, veuve Mathat, 94 ans.

**Dans l'enseignement.** — M. Chagot, adjoint à Saint-Germain-des-Possés est nommé chef d'école mixte à Bégues.  
M. Prohar, adjoint à Gannat, est nommé chargé d'école à Mazerier.

**Etat civil :** — Yvette Baillat, 49 ans, Quinette Fillet, veuve Mathat, 94 ans.

**MONTLUÇON**  
**Etat civil :** — René Michon.  
**Publication de mariage.** — Sébastien Farine et Joséphine Billot.  
**Mariages.** — Jean Tournaud et Marie Degand ; Gilbert République et Clara Eugénie ; Marcel Trimmou et Rose Dubard.

**Accidents de travail.** — Antoine Simon, 49 ans, mouleur aux Usines Saint-Jacques, domicilié rue de Paris, s'est blessé au pied en se servant de la scie à ruban.  
— Albert Pamol, 48 ans, manoeuvre aux Usines Saint-Jacques s'étant penché pour tourner son wagonnet sur une plaque tournante, s'est heurté la tête contre un autre, situé à proximité.  
— Marcel Fournier, 61 ans, au service d'un entrepreneur, transportait des traverses, lorsqu'il fut heurté par une voiture à vapeur.  
— Louis Desjobert, 41 ans, travaillant chez M. Marceau, marchand de bois, a reçu plusieurs contusions au pouce gauche, en déchargeant des traverses de ciment.

**MONTARGIS**  
**Tombé d'un échafaudage.** — M. Jean Aubrun, ouvrier maçon de l'entreprise Guesde, se baignait dans une habitation des Clousiers, à la hauteur de la vitrine qui s'est effondrée, entraînant avec elle le toit d'un échafaudage.  
Dans sa chute, l'ouvrier s'est fracturé une côte.

**SAINT-PERVAY-EPREUX**  
**Vol.** — Stanislas Guisot, surveillant principal au service de M. Tardieu, cultivateur à la ferme de l'Espérance, a constaté qu'un billet de cent francs lui avait été volé dans son portefeuille.

**CHAMBON**  
**Arrestation.** — René Pertrigo, 32 ans, originaire des Ardennes, a été arrêté pour vagabondage et défaut de carnet.

**LORRIS**  
**Eaux et forêts.** — Par arrêté en date du 16 juin, le directeur d'arrondissement des eaux et forêts a été décerné à M. Quélin, commis principal sédentaire à Lorris ; 28 ans, de services forestiers, 5 ans de services militaires.

**MEDAILLE D'HONNEUR DES EAUX ET FORETS**  
La médaille d'honneur des eaux et forêts est décernée à : MM. Barsin, commis principal à Clermont-Ferrand ; Quélin, commis principal à Lorris (Loiret) ; Misère, brigadier à Ingrannes (Loiret) ; Beaulieu, garde à Bornecy (Nièvre) ; Lherbier, garde à Gargy (Nièvre) ; Thébaud, brigadier à Prémary (Nièvre) ; Mercier, garde à Echassières (Allier).

**PARIS-CENTRE en vente :**  
— A Villers-Étang, chez M. MICONNET.

# Urticaire

Les personnes qui sont tourmentées par l'urticaire retrouvent une sensation de bien-être et un soulagement immédiat en employant la Pomme de Cadum qui calme l'irritation de la

# ALLIER

## Des cambrioleurs commettent deux vols importants à Moulins

Un double cambriolage vient d'être commis à Moulins, dans les immeubles de propriétaires actuellement à la campagne.  
L'un a été constaté chez M. de Collas, 32, rue de Decize, chez lequel un vol analogue fut commis il y a une quinzaine d'années. Pour y pénétrer, les malfaiteurs ont escaladé un mur donnant rue de Vignerot, en se servant d'une échelle dérobée à M. Gout, menuisier, rue de Decize.

Un fois dans le jardin, les cambrioleurs fracturèrent la porte d'entrée de la maison, qu'ils visitèrent en détail, faisant sauter les serrures des meubles quand ceux-ci étaient fermés à clé.  
M. et Mme de Collas, informés dès la découverte du vol, sont revenus aussitôt à Moulins. Ils ont constaté, à première vue, la disparition de 21 couverts, d'un collier et d'un revolver.

Le second vol a été perpétré chez M. de Durat, 41, rue de Paris, où la porte d'entrée a été fracturée.  
Le montant du cambriolage ne pourra être connu que lorsque M. de Durat, qui a été avisé, sera de retour à Moulins.

Le parquet s'est rendu sur les lieux et la police a ouvert une enquête.  
**MOULINS**  
**AU CONGRES DES ARCHITECTES**  
L'Association provinciale des architectes français, qui groupe la majorité des architectes de France, vient de tenir, à Périgueux, son congrès annuel au cours duquel elle a renouvelé son comité.

Parmi les membres du nouveau bureau, nous relevons les noms des architectes suivants, appartenant à la Société des architectes du Centre, dont le siège est à Moulins :  
Monsieur de Durat, architecte des monuments historiques à Moulins ; secrétaire général, M. Victor Merot, architecte à Cosne (Nièvre) ; secrétaire-général adjoint, directeur du Bulletin : M. Marcel Gémont, architecte diplômé par le Gouvernement, à Moulins.

**LA CHASSE AU GIBIER D'EAU**  
L'arrêté réglementaire permanent sur la police de la chasse en date du 6 juin 1913 (étant maintenu en vigueur dans le département de l'Allier, la chasse à tir du gibier d'eau, y compris les pluviers et vanneaux avec ou sans bec, sera permise du 15 au 31 juillet inclusivement.)  
Toutefois, le gibier d'eau ne pourra être chassé qu'en bateau ou sur le bord des fleuves, rivières et canaux, lacs, étangs, marais non desséchés, sans que le chasseur puisse s'écarter à plus de trente mètres des rives.

Il est rappelé que le permis de chasse est valable pour un an, à dater du 1<sup>er</sup> juillet qui aura précédé sa délivrance, et ce à quelque époque de l'année qu'il ait été délivré.

**Ponts et Chaussées.** — M. Buisson, ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe des ponts et chaussées, à Amiens, inscrit au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef, à titre chargé, en vertu de son diplôme de M. de Paris, directeur de Moulins, à dater du 1<sup>er</sup> septembre 1922, des services d'admis désignés, en remplacement de M. Dejeu, admis à la retraite, savoir :  
1<sup>o</sup> Service ordinaire des ponts et chaussées du département de l'Allier ;  
2<sup>o</sup> Service de contrôle des études et travaux de la ligne de chemin de fer de Gannat à la Ferté-Hauterive (réseau P.-L.-M.) ;  
3<sup>o</sup> Service des études et travaux de la ligne de chemin de fer de Montluçon à Goutières (réseau Orléans).

**Affaire de coups.** — Pour violations réciproques, dimanche soir, à la fête du cours de Berzy, la police a dressé contravention aux jeunes Emile Thévenet, 21 ans, pâtissier, rue de la Fraternelle, Albert Guizot, 22 ans, gâchier, rue de la République, Georges Francourt, 22 ans, tailleur de pierres, rue du Rivage ;  
— Amédée Manse, 10 ans, forgeron, rue Deval, qui à la même fête, porta un coup de pied à un jeune cultivateur de Choisy, Albert Lapetite, a été également l'objet d'une contravention.

**Bicyclette volée.** — Dimanche, entre 20 et 21 heures, M. Avignon, 53 ans, charretier à Champvert, commune d'Avemmes, qui, à la fête du cours de Berzy, avait déposé sa bicyclette contre un parapet de la danse, constata, un instant plus tard, sa disparition. Il a porté plainte.

**Le temps.** — Hier, temps beau et chaud. Le thermomètre indiquait : à 7 heures, 17° ; à midi, 25° ; maxima 27° ; minima 15°. Baromètre 763 mm.

**Au 30<sup>e</sup> d'artillerie.** — L'aspirant d'artillerie Migeon, du 30<sup>e</sup>, est nommé sous-lieutenant de réserve. Il est maintenu dans son affectation actuelle.

**Pêche défendue.** — Gilbert Petitot, 59 ans, vannier à Yeure, surpris pêchant dans l'Allier, à Nomazy, avec une treuille, s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie.

**Le cylindre des routes.** — Voici l'état des cylindres prévus du 25 au 30 juin :  
**Routes nationales.** — N<sup>o</sup> 9, entre 30 k 200 et 30 k 210 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 10, entre 30 k 210 et 30 k 220 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 11, entre 30 k 220 et 30 k 230 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 12, entre 30 k 230 et 30 k 240 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 13, entre 30 k 240 et 30 k 250 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 14, entre 30 k 250 et 30 k 260 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 15, entre 30 k 260 et 30 k 270 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 16, entre 30 k 270 et 30 k 280 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 17, entre 30 k 280 et 30 k 290 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 18, entre 30 k 290 et 30 k 300 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 19, entre 30 k 300 et 30 k 310 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 20, entre 30 k 310 et 30 k 320 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 21, entre 30 k 320 et 30 k 330 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 22, entre 30 k 330 et 30 k 340 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 23, entre 30 k 340 et 30 k 350 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 24, entre 30 k 350 et 30 k 360 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 25, entre 30 k 360 et 30 k 370 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 26, entre 30 k 370 et 30 k 380 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 27, entre 30 k 380 et 30 k 390 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 28, entre 30 k 390 et 30 k 400 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 29, entre 30 k 400 et 30 k 410 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 30, entre 30 k 410 et 30 k 420 (Clermont).

**Chemin de grande communication.** — N<sup>o</sup> 57, entre 1 k 700 et 1 k 710, commune de Vieux-Comble ; N<sup>o</sup> 58, entre 1 k 710 et 1 k 720 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 59, entre 1 k 720 et 1 k 730 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 60, entre 1 k 730 et 1 k 740 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 61, entre 1 k 740 et 1 k 750 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 62, entre 1 k 750 et 1 k 760 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 63, entre 1 k 760 et 1 k 770 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 64, entre 1 k 770 et 1 k 780 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 65, entre 1 k 780 et 1 k 790 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 66, entre 1 k 790 et 1 k 800 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 67, entre 1 k 800 et 1 k 810 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 68, entre 1 k 810 et 1 k 820 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 69, entre 1 k 820 et 1 k 830 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 70, entre 1 k 830 et 1 k 840 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 71, entre 1 k 840 et 1 k 850 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 72, entre 1 k 850 et 1 k 860 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 73, entre 1 k 860 et 1 k 870 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 74, entre 1 k 870 et 1 k 880 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 75, entre 1 k 880 et 1 k 890 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 76, entre 1 k 890 et 1 k 900 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 77, entre 1 k 900 et 1 k 910 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 78, entre 1 k 910 et 1 k 920 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 79, entre 1 k 920 et 1 k 930 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 80, entre 1 k 930 et 1 k 940 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 81, entre 1 k 940 et 1 k 950 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 82, entre 1 k 950 et 1 k 960 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 83, entre 1 k 960 et 1 k 970 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 84, entre 1 k 970 et 1 k 980 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 85, entre 1 k 980 et 1 k 990 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 86, entre 1 k 990 et 2 k 000 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 87, entre 2 k 000 et 2 k 010 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 88, entre 2 k 010 et 2 k 020 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 89, entre 2 k 020 et 2 k 030 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 90, entre 2 k 030 et 2 k 040 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 91, entre 2 k 040 et 2 k 050 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 92, entre 2 k 050 et 2 k 060 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 93, entre 2 k 060 et 2 k 070 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 94, entre 2 k 070 et 2 k 080 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 95, entre 2 k 080 et 2 k 090 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 96, entre 2 k 090 et 2 k 100 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 97, entre 2 k 100 et 2 k 110 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 98, entre 2 k 110 et 2 k 120 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 99, entre 2 k 120 et 2 k 130 (Clermont) ; N<sup>o</sup> 100, entre 2 k 130 et 2 k 140 (Clermont).

**Etat civil :** — Yvette Baillat, 49 ans, Quinette Fillet, veuve Mathat, 94 ans.

**Dans l'enseignement.** — M. Chagot, adjoint à Saint-Germain-des-Possés est nommé chef d'école mixte à Bégues.  
M. Prohar, adjoint à Gannat, est nommé chargé d'école à Mazerier.

**Etat civil :** — Yvette Baillat, 49 ans, Quinette Fillet, veuve Mathat, 94 ans.

**MONTLUÇON**  
**Etat civil :** — René Michon.  
**Publication de mariage.** — Sébastien Farine et Joséphine Billot.  
**Mariages.** — Jean Tournaud et Marie Degand ; Gilbert République et Clara Eugénie ; Marcel Trimmou et Rose Dubard.

**Accidents de travail.** — Antoine Simon, 49 ans, mouleur aux Usines Saint-Jacques, domicilié rue de Paris, s'est blessé au pied en se servant de la scie à ruban.  
— Albert Pamol, 48 ans, manoeuvre aux Usines Saint-Jacques s'étant penché pour tourner son wagonnet sur une plaque tournante, s'est heurté la tête contre un autre, situé à proximité.  
— Marcel Fournier, 61 ans, au service d'un entrepreneur, transportait des traverses, lorsqu'il fut heurté par une voiture à vapeur.  
— Louis Desjobert, 41 ans, travaillant chez M. Marceau, marchand de bois, a reçu plusieurs contusions au pouce gauche, en déchargeant des traverses de ciment.

**MONTARGIS**  
**Tombé d'un échafaudage.** — M. Jean Aubrun, ouvrier maçon de l'entreprise Guesde, se baignait dans une habitation des Clousiers, à la hauteur de la vitrine qui s'est effondrée, entraînant avec elle le toit d'un échafaudage.  
Dans sa chute, l'ouvrier s'est fracturé une côte.

**SAINT-PERVAY-EPREUX**  
**Vol.** — Stanislas Guisot, surveillant principal au service de M. Tardieu, cultivateur à la ferme de l'Espérance, a constaté qu'un billet de cent francs lui avait été volé dans son portefeuille.

**CHAMBON**  
**Arrestation.** — René Pertrigo, 32 ans, originaire des Ardennes, a été arrêté pour vagabondage et défaut de carnet.

**LORRIS**  
**Eaux et forêts.** — Par arrêté en date du 16 juin, le directeur d'arrondissement des eaux et forêts a été décerné à M. Quélin, commis principal sédentaire à Lorris ; 28 ans, de services forestiers, 5 ans de services militaires.

**MEDAILLE D'HONNEUR DES EAUX ET FORETS**  
La médaille d'honneur des eaux et forêts est décernée à : MM. Barsin, commis principal à Clermont-Ferrand ; Quélin, commis principal à Lorris (Loiret) ; Misère, brigadier à Ingrannes (Loiret) ; Beaulieu, garde à Bornecy (Nièvre) ; Lherbier, garde à Gargy (Nièvre) ; Thébaud, brigadier à Prémary (Nièvre) ; Mercier, garde à Echassières (Allier).

**PARIS-CENTRE en vente :**  
— A Villers-Étang, chez M. MICONNET.

# ALLIER

## Les originaires du Centre fondent un groupement à Nancy

Sur l'initiative de quelques originaires du Centre, et entre autres d'un Moulinois, M. Got, une association s'est formée à Nancy sous le titre « Les Gars du Centre ». Le but est de grouper dans un même sentiment amical tous les personnes originaires du Massif Central qui habitent Nancy et la Lorraine.

Par des réunions intimes, la Société permettrait de renouer les relations d'origine ; ses membres pourront se remémorer les localités abandonnées, les personnes connues, les amis d'enfance. Dans la mesure du possible, la société viendra en aide moralement et financièrement aux compatriotes exilés.

Une première réunion constitutive a eu lieu dernièrement et a été présidée par M. Got, nommé sous la présidence de M. Chalze, conseiller général de Nancy, originaire de la Creuse.

Parmi les Bourbonnais, membres de ce Comité provisoire, nous relevons les noms de MM. Deitgaue, conseiller municipal, originaire de Montluçon ; Nehout, de Verennes-sur-Allier ; Got, de Moulins ; Jeanot, de Commenry ; Signoret et Denay, de Montluçon.

Les personnes qui désirent obtenir des détails complémentaires n'ont qu'à s'adresser au secrétaire, M. Louis Got, directeur de l'École d'apprentissage, 24, rue du Haut-Bourgeois, à Nancy, qui se fera un plaisir de fournir tous renseignements utiles.

# VICHY

## Chronique Théâtrale

**Grand Casino.** « Thais ». — « Thais » est un heureux échantillon de mysticisme et de sensibilité auquel Massenet dut un certain nombre de ses succès. La chair avant que d'être vaincue y lutte avec l'esprit et le combat préalable du chant et de l'organe est une science parfaite, du chant et de l'organe est une science parfaite, du chant et de l'organe est une science parfaite, du chant et de l'organe est une science parfaite.

Alhambra est certainement un des meilleurs théâtres de M. Baldou. Non seulement par excellence, car la lecture en apparaît un peu dévot pour cette basse chantante qui est plus à l'aïse dans la partie grave de son organe que dans la partie haute ; mais quelle magnifique composition il fait du moins exécuté par les Vichyennes avec tous les danses de passion humaine contenue qui complètent le personnage. Le succès de Mme M. Berthoin et de M. Baldou a été très vif.

A côté d'eux, M. de Trévi nous a donné un Nicias élégant et sympathique, chantant fort agréablement. Mme Viamont est une excellente Mme Albine et M. Grommeun un Paléon plein d'autorité. Par contre, on souhaiterait un peu plus de sbrété dans les attaques de la part de Mme Dambré (Myriade), Mile Vial est une charmante Croche.



BOURSE DE PARIS du 25 Juin 1923

Table of stock market data for Paris, including various indices and share prices.

APRES BOURSE

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 juin. — Le marché s'est montré irrégulier et la pénurie des affaires s'est fait...

TIRAGE FINANCIER

Paris, 25 juin. — Ville de Paris 1899. — Le numéro 55157 gagne 100,000 francs. Le numéro 3834 gagne 10,000 francs.

Les Contes de "Paris-Centre"

Théophile

Je me souviens encore de la surprise que nous eûmes, ma mère et moi, à l'arrivée de mon père, ce dimanche soir, quand nous le vîmes en compagnie d'un marin. — Qui est-ce ? dit ma mère.

Le troupeau bovin français

La richesse de la France, en bétail, se chiffre, avant la guerre, par plusieurs centaines de millions de francs. Ce chiffre est encore plus élevé aujourd'hui, du fait du renchérissement de la vie et de la ruée saignée imposée par les exigences de la guerre au cheptel national.

Boires et Marchés de la Région

BRIENON. — On cotait : blé, les 100 kilos, 47 fr. ; farine, 130 ; seigle, 50 ; avoine, 42 ; maïs, 35 ; foin, 100 ; paille, 100 ; légumes secs, 100 ; légumes frais, 100 ; fruits, 100 ; volailles, 100 ; poissons, 100 ; produits laitiers, 100 ; autres produits, 100.

Les Sports

Le Challenge André Gomet, organisé par l'Association Sportive Montfermeuse, a obtenu hier dimanche un succès largement mérité. Déjà l'an dernier l'Association Sportive Montfermeuse avait donné à cette manifestation un éclat particulier. Cette année, elle s'est encore surpassée.

comptable ayant été reconnu débiteur de 52.968 fr. 02 le Conseil le déclare débiteur de la somme de 52.968 fr. 02. Après avoir examiné le projet de budget de 1923, le Conseil décide que la commune a besoin de s'assurer d'une somme de 15.500 fr. et vote l'imposition de 75 centimes suivants: Salaire du garde-champêtres, 3.000 fr.; assistance aux vieillards etc., 1.300 fr.; insuffisance de revenus ordinaires, 900 fr.; assistance aux familles nombreuses, 300 fr.; assistance aux femmes en couches, 300 fr.





BIBLIOGRAPHIE

REVUE SCIENTIFIQUE
Le Mal de mer ; son mécanisme ; son traitement, par le Docteur Paul Portier, professeur à la Faculté des Sciences de Paris ; Les Voyages d'Exploration au Groenland, par J. Rouch, professeur à l'Ecole Navale ; Revue Industrielle ; Applications pratiques des Rayons X, par A. Boutaric, professeur à la Faculté des Sciences de Dijon ; Revue Agronomique ; Les Expositions ambulantes, de Produits et Machines agricoles, par Henri Texier, ingénieur agronome ; Pinguin ; Spectre de la lumière émise par le ciel nocturne ; Géologie ; Le Cambrien des régions arctiques ; Ethnographie ; Le Travail indigène de la Soie au Tonkin ; Electro-métallurgie ; Un procédé de soudure au moyen de l'arc électrique ; Mines ; Les Ressources minières de la Sibirie ; Académie des Sciences, etc. Vie scientifique universitaire, etc.

LE MONDE ILLUSTRE

Sommaire du 23 juin 1923
Pierre Loti, par Henry Bordeaux ; Pierre Loti, correspondant du monde illustré, par Valentine Thomson ; Le Coup d'Etat militaire de Bulgarie ; Camille Leveillard, par Jean Barbotin ; La Vie élégante ; Le Grand despotisme d'Autel ; Les Sports ; Les Théâtres ; La Foire des antiquaires au château de Versailles, etc. Abonnements : un an, 72 fr. ; six mois, 37 fr. Administration : 13, Quai Voltaire, Paris (7<sup>e</sup>).

LES ANNALES

Pierre Mille célèbre dans les Annales l'ouverture de la pêche à la ligne, sur le ton plaisant ; André Lang nous conduit au Club du faubourg ; Jules Romains parle de la vision extra-réelinique ; Léon Péro, de Henry Bidou, peintre ; Pierre Brisson, du théâtre ; Jacques Mortane, des sports ; Abel Hermant continue ses fameux entretiens sur la Grammaire française ; Les poèmes, une pièce de théâtre ; L'Entrevue ; André Hansan. En vente partout : 75 centimes.

L'ILLUSTRATION

Sommaire du 23 juin 1923
Après la mort de Loti, par Claude Farrère ; Les derniers moments de l'écrivain, par Emile Vedel ; De Rochefort à Orléans, par Jean Clairvoyant ; La maison de l'île, par Gaston Chérau ; Lettre d'Autriche ; le réveil d'une capitale, par Raymond Recouly ; les événements de Bulgarie, par Robert Lambel ; les courses d'obstacles, par Marcel Boulenger ; Les dames d'aujourd'hui, par les artistes français ; la téléphonie sans fil ; l'activité française dans le Levant ; le réveil du Vésuve et de l'Etna ; courrier de Paris, etc. Abonnements : un an, 100 fr. ; six mois, 51 francs ; trois mois, 28 fr. Administration : 13, rue Saint-Germain, Paris (5<sup>e</sup>).

MONITEUR OFFICIEL DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Organe officiel des divers ministères pour la publication de tous les renseignements économiques intéressant les commerçants, industriels, exportateurs, importateurs, commissionnaires, etc. Publie, outre ses 104 n° annuels de 64 pages chacun, de nombreux suppléments et photographies fournis gratuitement à ses abonnés. Abonnement, un an : France 75 fr. ; étranger, 90 fr. Administration : (Abonnements, vente et annonces) 53, rue Réaumur, Paris.

LE PERE LA TROMPETTE, par le marquis de Foudras.

Le Père La Trompette. Ce sobriquet bizarre désigne un gentilhomme qui passait pour avoir été décapité en 93, qui de fait s'était en quelque sorte retranché de la société, se consacra à chasser les loups sans repos ni trêve. Etait en compagnie d'un paysan qui l'avait sauvé de l'échafaud, et qui vécut en homme qui servait de domestique et de piqueur qu'il accomplissait son vœu. Les vengeurs se délectèrent en lisant le récit de ces aventures de chasse qui sont absolument vécut.

Officiers Ministériels

Etudes de : GUEGNARD, docteur en droit, avocat-avoué à Clamecy, et de M. André GROSEJAN, notaire à Montcau-le-Comte

Neuffontaines et Saint-Aubin-les-Chaumes (canton de Tannay).

Vente sur licitation
Aux enchères publiques en 20 lots, le dimanche 2 juillet 1923, à 14 heures (heure nouvelle), à Chalvron, en l'haberge de M. Niel, par ministère de M. GROSEJAN, notaire à Montcau-le-Comte.

DIVULGATION
Bâtiments, aïssances et dépendances, jardin, terres, chêniers et friches. Sis à Chalvron et finages de

AVIS MORTUAIRES

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Mademoiselle Marguerite-Marie VIRLOGEUX décédée chez ses parents, à Nevers, rue Faidherbe, de la Villa de Bel Air, le 25 juin 1923, dans sa 29<sup>e</sup> année munie des Sacraments de l'Eglise. Ses Obsèques auront lieu le jeudi 28 courant, à 10 heures, heure légale, en l'église Cathédrale Saint-Cyr, sa paroisse. De la part du Colonel et de Mme Virlogeux, ses père et mère ; de M. Maurice Virlogeux, son frère et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

LA HERNIE

et les AFFECTIONS ABDOMINALES de l'Homme et de la Femme
Quatre millions (4.000.000) de personnes et 6.000 Docteurs recommandent les célèbres Appareils de A. CLAVERIE, qui seuls peuvent assurer le bien-être parfait, la contention absolue de toutes les Hernies si grosses et si anciennes qu'elles soient, jusqu'à leur disparition définitive, ainsi que la suppression des affections abdominales, déviations et chute des organes de la femme ; ptose abdominale, obésité, rein mobile, varices, déformations du corps, etc.

Les Etablissements A. CLAVERIE, célèbres en France depuis quarante ans sont venus les plus considérables du Monde entier. Leurs Appareils sont les plus perfectionnés, les plus modernes, les plus efficaces, en même temps que les plus légers, les plus agréables et les plus faciles à appliquer et à porter. Vous aurez dans quelques jours l'occasion précieuse de vous assurer immédiatement la santé et le bien-être. L'éminent Spécialiste des Etablissements A. CLAVERIE sera très prochainement dans votre région ; ne manquez pas d'aller le voir et de lui demander un conseil. Il résoudra de 9 h. à 4 h. dans les villes suivantes :

PREMYERY, Mardi 3 Juillet, Hôtel de la Poste. CLAMECY, Mercredi 4, Hôtel de la Poste. LA CHARITE, Jeudi 5, Hôtel du Grand Commerce. COBIGNY, Vendredi 6, Hôtel du Commerce. NEVERS, Samedi 7, Hôtel de France. COSNE, Dimanche 8, Hôtel du Cerf. CHATEAU-CHINON, Lundi 9, Hôtel de la Poste. DEZIZE, Mardi 10, Hôtel du Commerce. SANCERRE, Mercredi 11, Hôtel du Point du Jour (jusqu'à 2 h.).

Traité de la Hernie, des Varices et des Affections abdominales. Conseils et renseignements gratuits et discrets. A. CLAVERIE, 231, faubourg Saint-Martin, PARIS.

Le Brevet Militaire 150 kilomètres a été élevé brillamment à Moulins par la bicyclette

Peugeot
1<sup>er</sup> Bussency, sur bicyclette Peugeot, pneus Lion Peugeot, fabriqués par A. Wolber. Les bicyclettes Peugeot sont livrées aux choix, brisées ou soudées à l'Alouette. Le catalogue des bicyclettes Peugeot est envoyé franco sur demande adressée à Société Anonyme des Automobiles et Cycles Peugeot, Succursale à Paris, 71, av. de la Gde-Armée. Agents pour les cycles et motocycles, M. Plantard-Morizot, 21 rue du Commerce, Nevers.

HEIDSIECK & Co "MONOPOLE"

Demandez et exigez partout Ce CHAMPAGNE irréprochable et selon votre goût : MONOPOLE (demi-sec) MONOPOLE RED TOP (sec) DRY MONOPOLE (brut)

Imprimerie de PARIS-CENTRE, Nevers. Le Secrétaire-Gérant : E. COLINAT.

dit, tenant du nord au chemin, à Connettable et autres, du midi à plusieurs, du levant à Coïnte et Rouze et du couchant à Hamelin. Mise à prix : 1.300 francs. 6<sup>e</sup> lot. — 25 ares environ de Terre, même finage, Heudil Sous-Aubin, tenant du nord et du couchant à Marion, du midi à Jourdan. Mise à prix : 20 francs. 7<sup>e</sup> lot. — 10 ares environ de Terre, même finage, Heudil Sous-Aubin, tenant du nord à Gaudin, du midi et du couchant à Cougnot et de le-Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

nal civil de Clamecy en la Chambre du Conseil, le 12 mai 1923 ; 3<sup>e</sup> M. Pierre-Louis Noïrot, employé, demeurant à Orléans (Seine), allée des Bosses ; 4<sup>e</sup> Mme Jeanne Noïrot, épouse assistée et autorisée de M. Claude Dubois, employé, avec lequel elle demeure à Paris, rue Lefebvre, n° 7, et du dit M. Dubois ; 5<sup>e</sup> Mme Eugénie Noïrot, épouse assistée et autorisée de M. Maurice Branche, avec lequel elle demeure à Malesherbes (Loire), et du dit M. Branche ; 6<sup>e</sup> Mme Marceline Noïrot, épouse assistée et autorisée de M. Bouiller, fumiste, avec lequel elle demeure à Paris, boulevard de Charonne, n° 89, et du dit M. Bouiller ; 7<sup>e</sup> M. Charles-Paul Noïrot, demeurant à la ferme du Haut-Chêne, par Lusigny (Aube) ; 8<sup>e</sup> M. Pierre-Louis Noïrot, demeurant à Beyrouth (Syrie), rue Nahr-Abraham. Ayant tous M. Guénard pour avoué.

Etude de M. VALLEU, notaire à Guérgigny. DEUXIEME AVIS
Suivant acte passé devant M. VALLEU, notaire à Guérgigny les 4 et 11 juin 1923, 1<sup>er</sup> Madame Marie CHAPET, veuve de M. Gilbert COURSIER, pâtissière et épicière ; et 2<sup>e</sup> M. Anatole SABON et Mme Louise COURSIER, son épouse, demeurant tous à Guérgigny, ont vendu à M. Narcisse LAUREN, pâtissier et à Mme Alice FALLOUËY, son épouse, demeurant à Neully-Plaisance (Seine-et-Oise), le fonds de commerce de pâtisserie et épicerie qu'ils exploitent à Guérgigny, Grande-Rue, comprenant la clientèle et l'achalandage, le matériel et les marchandises en dépendant. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, à peine de forclusion, dans les dix jours de la présente insertion et seront reçues à Guérgigny au siège du fonds vendu.

LOCATIONS
A louer de suite REMISES, n° 4, 5, 7, et 8, appartenant à la Ville, cour Saint-Sauveur. Adresser offres, mairie de Nevers jusqu'au 5 juillet avant 11 heures matin. Renseignements bureau de la Ville. 1075
Affaire MAGNARD
Insertion
Suivant exploit de PIERRE, huissier à Paris, en date du 23 mai 1923, Notification a été faite à MM. les Liquidateurs de la Société des Fonderies et Alleges de construction de Fourchambault et La Pique, anciens établissements MAGNARD, rue d'Anguesseau n° 4 à Paris, qu'il dépendait de la succession du dit M. MAGNARD, 49 actions de la Société des Fonderies et Alleges comprises en deux certificats, le premier n° 75 de 13 actions n° 98 à 1.000, 1.002, 2.013, 4.079 à 4.086 et le second n° 78 de 36 actions n° 151 à 960 1.865 à 1.874, 2.666 à 2.669, 3.169 à 3.181 au nom de ce dernier, que ces certificats étaient adossés et qu'opposition a été faite au paiement des coupons ainsi qu'au transfert des litres. 1070

LA GRANDE FABRIQUE
Ancien Grand Café Glacier
Place du Lycée
Rue de Rémigny
NEVERS
NOS VÊTEMENTS TOUT FAITS
pour Hommes... 79 - 99 - 129
pour Jeunes gens 59 - 79 - 99
pour enfants... 29 - 49 - 69
Nos Costumes Sports pour Hommes | Nos Vestons Alpaga | Nos Pantalons Coutil
49 - 59 - 69 | 49 - 59 - 75 | 19 - 25 - 29
Rayon spécial de Vêtements sur Mesures

JOURNAL DE PARIS-CENTRE - 73 -

Ma Princesse chérie

De Maurice DEKOBRA
XX (Suite)
J'avais écouté avec l'attention que l'on donne aux propos de Mme Dicke. Il n'y avait plus à en douter, nous étions, cette fois, sur la bonne piste. Un nouvel espoir germait en moi. La possibilité d'une tentative prochaine accroissait mon impatience et stimulait mon énergie. L'après-midi, je priai Hans d'aller se promener à pied du côté de la villa, afin de me renseigner sur l'aspect de la maison, ce pendant que je me reposerais dans ma chambre. Je m'y enfermai, je tirai les rideaux pour faire l'obscurité et je m'allongeai sur le lit dans le dessein de réfléchir sérieusement. C'était ma méthode lorsque j'avais à improviser en trois jours une revue pour une maîtresse de maison dans l'embarras. L'ombre propice aidait à la partition de mes idées ; j'entrevois des scènes plus ou moins drôles ; je composais mentalement des morceaux de dialogue, inventais des hypothèses ou les éternels sujets de revue ; le Palais-Bourbon, le Tunnel sous la Manche, les Femmes à l'Académie, la Réforme de l'orthographe s'échafaudaient les uns sur les autres, comme une famille d'acrobatas. Mais, cette fois, il ne s'agissait plus de chercher des rimes plaisantes, ni de parler en ministre d'une acédie notoire. Plus que jamais, l'avenir d'un petit royaume était entre mes mains. Le bonheur ou le malheur de ma chère princesse Maud dépendait d'une erreur de diagnostic. Lourde tâche pour un habitué des carnets

mondains et surtout pour un homme qui jusque-là n'avait rien pris au sérieux, pas pendant deux heures, je retournai le problème qui consistait à pénétrer dans la maison sans se faire remarquer. Le premier résultat de mes réflexions fut que la méthode employée devant la maison du professeur de chant n'était pas la bonne et qu'elle pouvait nous être plus nuisible que profitable. Je sentais bien que les détails donnés par l'hôtesse sur cet état mental psychiatrique étaient un motif dans ma main, et pourtant je n'arrivais pas à trouver un moyen de l'employer avec fruit. J'en revenais toujours à une bande escalade et à une fuite en auto avec la princesse évanouie. Heureusement pour moi, je comprenais toute l'impossibilité d'une telle entreprise et je savais bien que l'on enlève pas ainsi, par force, une femme non avertie et surveillée par de vigilants gardiens — excepté dans les romans où l'on voit le héros entrer dans les murs comme dans du beurre assommé trois diaboliques d'un coup de poing et tuer sept apaches avec un revolver à six coups. Hans fut de retour, alors que rien n'était encore sorti de mon cerveau paresseux. — Eh bien ? lui dis-je. — Il s'agit à mon cheval et posément, comme un fondé de pouvoir qui résume à son patron les opérations de la journée, il répondit : — Monsieur, je suis allé à la villa Rheingold. Elle est située à quelques minutes de marche et elle est entourée d'arbres qui la dissimulent en partie. Arrivé à quelque trois cents mètres du mur du jardin, j'aperçus deux promeneurs qui marchaient lentement et qui me donnèrent l'impression d'être agents de la sûreté en surveillance. Vous ne vous êtes pas fait voir, j'espère ? — Pour qui Monsieur me prend-il ? J'obliquai aussitôt à droite, dans un sentier

qui me conduisit vers la villa et caché derrière des bouquets de houx, je pus, sans danger, m'approcher assez près même pour entendre jouer du piano. — Vous avez entendu un piano ! — Oui, monsieur, un piano, un vrai piano. — Du Schumann ou du Grieg ? fis-je vivement, car je me souvenais que c'était les deux compositions favorites de la princesse. — Hélas ! monsieur ! Je n'ose rien affirmer. Ça m'a semblé assez triste et grave... comme ceci. Hans fredonna : Ta... ta... ta... ta... Tidalala, tida, tidalala. — Mais c'est la Mort d'Asie ! m'écriai-je. Vous avez certainement entendu la princesse qui trompe l'ennui de sa réclusion en faisant un peu de musique... Pauvre princesse ! — Ma foi, monsieur, je crois volontiers qu'elle jouait la Mort de M. Asé, car ce n'est pas son goût à entendre le vous le jure. Bref, Monsieur, si j'en avais eu l'idée, je suis au contraire plus résolu que jamais à suivre Monsieur jusque dans la lune, si Monsieur pense qu'il est nécessaire d'y aller faire un tour. Avec Monsieur, on ne s'embête jamais et je parierais bien dix couronnes contre deux heller que le plus drôle va venir. — Pas la moindre idée, monsieur. — D'abord, êtes-vous prêt à me suivre jusqu'au bout, quoi qu'il arrive ? — Et que ferez-vous ? — Je serai prêt à tout, mais je ne suis pas sûr de votre immobilité est flâneuse pour moi. Hans, fis-je en riant, mais tout de même j'ai eu du mal ! savez-vous ce que nous allons faire ? — Pas la moindre idée, monsieur. — D'abord, êtes-vous prêt à me suivre jusqu'au bout, quoi qu'il arrive ? — Et que ferez-vous ? — Je serai prêt à tout, mais je ne suis pas sûr de votre immobilité est flâneuse pour moi. Hans, fis-je en riant, mais tout de même j'ai eu du mal ! savez-vous ce que nous allons faire ? — Pas la moindre idée, monsieur. — D'abord, êtes-vous prêt à me suivre jusqu'au bout, quoi qu'il arrive ? — Et que ferez-vous ? — Je serai prêt à tout, mais je ne suis pas sûr de votre immobilité est flâneuse pour moi.

psychiatre... Villa Rheingold... médecin aliéniste... psychiatrie... Milla Rhein. Tout à coup, un éclair illumina mes pensées. Je bondis hors du lit, je dégringolai l'escalier, je courus à la remise et je criai à Hans, couché à plat ventre sous le carter : — J'ai trouvé. — J'ai trouvé. — Hans s'était dégaïté, et les mains pleines de cambouis, il me regardait posément, comme un homme qui juge cela tout naturel : — J'avais dit à Monsieur que Monsieur ne serait pas long à mettre le doigt sur la combinaison. Je ne suis pas surpris. — Votre immobilité est flâneuse pour moi. Hans, fis-je en riant, mais tout de même j'ai eu du mal ! savez-vous ce que nous allons faire ? — Pas la moindre idée, monsieur. — D'abord, êtes-vous prêt à me suivre jusqu'au bout, quoi qu'il arrive ? — Et que ferez-vous ? — Je serai prêt à tout, mais je ne suis pas sûr de votre immobilité est flâneuse pour moi.

prendre par sa corde sensible : la démenche. Me croyez-vous capable de contrefaire le fou ? Hans me regardait, muet d'étonnement. — Je crois Monsieur capable de tout, prononça-t-il gravement. — Remarque bien qu'il ne s'agit pas de me précipiter contre la grille de la villa en gesticulant, les yeux exorbités et la langue pendante, ni de déclamer des versets de la Bible, ni d'invoquer Mahomet, Jules César et Ménélik... Les aliénistes sont des gens avisés qui savent aisément discerner la vraie folie de la folie imitée. Les assassins qui brillent, gaudamment, se gillaient, en chantant la valise de Roméo et Juliette, ne trompent pas le coup d'œil exercé des experts. Il faut, en l'occurrence, afficher une démenche plus discrète, plus déconcertante, une démenche qui intéresse le spécialiste allemand et excitera sa curiosité. — C'est évidemment le plus difficile de l'affaire. — Non, Hans. C'est la simplicité même, vous allez le voir. Supposez que moi, Hans, moi valet de chambre et chauffeur de M. Nobbs, je quitte soudainement la direction de l'auto pour m'asseoir à la place de mon patron et que, l'obligeant à prendre la manivelle, je lui donne l'ordre de me conduire et d'obéir sans réplique à mes commandements. Supposez que moi chauffeur je parle tout à coup en maître, affectant le ton péremptoire d'un homme qui a toujours été obéi. Que penseraient les spectateurs d'une telle scène ? — Ils croiraient que cet homme est fêlé. — Eh bien ! Hans, c'est cette croyance que je vais inspirer au maître de la villa Rheingold. — Ah ! ça ! c'est une drôle d'idée ou je ne m'y connais pas ! Ainsi, Monsieur va se faire passer pour fou en jouant tout honnêtement le rôle du patron qu'il est dans la vie normale ? — Vous l'avez dit, Hans. L'on me tiendrait, moi André de Quatine, pour déséquilibré si, au delà des frontières, je m'avi-

sais de jouer les valets, tandis que l'on me croira dément, si, dans ce pays, je veux parler en maître... Et ce sera un bel exemple de la relativité des choses de ce monde, un exemple qui est plongé l'auteur de la Critique de la Raison pure dans un abîme de méditations... — Ca, monsieur, c'est plus fort que de faire du bowling avec du fromage de Hollande ! — Vous imaginez ce qui va se passer ? — J'entrevois le tableau, oui, monsieur. — Alors, les trois coups sont frappés. En scène pour le un ! — Monsieur veut partir tout de suite ? — A quoi bon attendre ! Il est cinq heures, il fait encore jour. Profitez-en. — Et mon rôle, monsieur ? — Votre rôle sera d'être victime d'un domestique qui, atteint de la folie des grands, s'imagine qu'il est devenu patron. — Nous ne risquons qu'une chose, c'est que les détectives qui surveillent la maison reconnaissent Monsieur. — Ce serait trop beau si nous ne risquions rien ! Mais croyez-vous que l'on puisse me reconnaître avec cette barbe que je n'ai pas rasée depuis douze jours et qui me fait ressembler à un chandelier de café-concert sans emploi ? — Peut-être ?... un œil exercé... Il est vrai que les agents de la Sûreté, en Sylvanie, sont des anciens sous-officiers qui semblent issus du mariage de la tourte et de la gourde... Cependant, par prudence, je conseille à Monsieur de se lotionner les yeux avec du jus de citron pur ; cela congestionne les paupières ainsi que les globes oculaires et rendra plus inquiétant le regard de Monsieur. — Bonne idée, Hans. — Il appela Mme Dicke. — Un citron, un verre et de l'eau, s'il vous plaît, madame. — Avec un paille, pour une citronnade, messieurs ? — Justement. — Hans déclara en se levant les mains : — Cette femme a du flair. (Suite)



# "BIÈRES DE SEPT-FONS" J. DONNADIEU FILS "PARIZETTE"

GARANTIES PUR MALT ET HOUBLON

LES MEILLEURS VINS  
LES MEILLEURES PROVENANCES

NEVERS  
LES MEILLEURS PRIX

MONNAIE GARANTIE PUR SUCRE 100% AU GAZ NATUREL  
DES SOURCES DE SAINT-PARIZE

Entrepositaire : J. DONNADIEU FILS, NEVERS

FABRIQUE DE LIQUEURS SUPÉRIEURES

Entrepositaire pour Nevers J. DONNADIEU FILS

Etude de M<sup>r</sup> LAGRUE notaire à La Charité-sur-Loire

A VENDRE A L'AMIABLE

En bloc, par lots ou au détail

## La belle Propriété de La Marche

située communes de La Marche, Tronsanges, Chaulgnes et Champvoux, canton de la Charité-sur-Loire

### Château de La Marche

sur les bords de la Loire, à 4 kil. de La Charité, gare express Parc, pelouses, jardin potager et verger, entourés de murs, vaste communs 5 h. 03 a. 83 c.

### L'île de La Marche

Située en face du Château Bâtimens d'habitation et d'exploitation, terres, prés, pâtures et plantations de peupliers, d'environ soixante-huit hectares, cinquante ares, quatre-vingt-cinq centiares, c. 68 h. 50 a. 80 c.

### Domaine de La Charnaye

avec bâtimens d'habitation et bâtimens d'exploitation, en parfait état, terres, prés, vignes et bois, d'environ 112 h. 13 a. 7 c. Jouissance immédiate pour les parties non louées par la prise de possession réelle et pour les parties affermées par la perception des fermages.

Grande facilité de paiement. Il sera perçu en sus des prix, 5 % à titre d'épingle.

S'adresser : Pour tous renseignements à M<sup>r</sup> LAGRUE, notaire à La Charité (Téléph. 32).

Pour visiter, à M. ROBERT, régisseur à La Marche.

Et pour traiter à M. LECUYER, 16, rue du Rempart, Nevers (Téléph. 4-29).

Et à MM. BERNHEIM Frères et Fils, 23, rue de l'Arcade, à Paris (Téléph. : Gutenberg 13-88).

## AGENCE "LA MONDIALE"

IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

A CEDER A NEVERS

- 432. — EPICERIE, affaires : 50.000 fr. App. 2 pièces, Loy. 230 fr., gaz élec. 22.
- 461. — EPICERIE-BUVETTE, Loy. 1.400. Bail à volonté. Affaires 100.000 francs. 28.000 fr.
- 447. — EPICERIE app. 3 pièces, loyer et bail à débattre, cour, cave, gaz.
- 427. — CAFE-COFFEUR, ap. 3 pièces, eau, gaz, terrasse près usine, loyer 450, bail 8 ans, bénéfices 18.000 28.000 fr.
- 448. — Dans grande ville du Centre : CAFE-RESTAURANT loyer 12.000 fr., bail 20 ans. Affaires 700.000 fr. On place net par an 100.000 fr. Prix 410.000 francs. On traite avec...
- 459. — BONNETERIE-LINGERIE, ouvrages de dames. App. 6 pièces. Loyer 900 fr., bail 5 ans, eau, gaz. 8.000 fr. L'Agence possède quantité d'autres fonds de toute nature et à tous les prix.

Renseignements gratuits

M. GENESTIER, directeur, 3, rue Fomormigny, NEVERS 1075

- VENTES**
- CHAMBRE A COUCHER complète. Bureau du Journal. 987
  - TRACTEUR F. W. D., une remorque 4 roues, train mobile, le tout en bon état, une boîte à outils démontable sortant de l'usine, une locomobile. S'adr. MOUCHEZ père et fils et Cie, Le Veudré (Allier) 113
  - VIN naturel, 200 francs la pièce de 215 litres. Franco port et régie compris. Raymond GAUSSEN, Sommeliers (Gard). 16724
- PERSONNEL**
- ON DEMANDE CONDUCTEUR camion automobile pour minoterie, service d'usine à gare, place stable, sérieuses références exigées. Bureau du Journal. 1069
  - GARÇON D'HOTEL sachant conduire et soigner les chevaux. Travaux de cave. Bureau du Journal. 1065
  - BONS BUCHERONS S'adr. à M. CORBIER F., contre-maître, Café Poherat, à St-Martin-sur-Oreuse (Yonne) 842

**JEUNE HOMME** pour emploi bureau et courses. S'adr. LANDRY et BAILLY, 15, rue du Chemin-de-Fer, Nevers. 1044

**OUVRIERS AJUSTEURS** au dépôt des locomotives P.-L.-M. à Nevers. S'y adresser. 1015

**GENS DE MAISON**

**CHARRETIER** bien rétribué, logement, jardin, prime moisson. S'adr. à M. PROFFIT, à Ivry, par Jully (S.-et-M.). 950

**MENAGE** jardinier, de préférence sachant conduire auto, femme un peu à toutes mains et cuisine, pour château banlieue, Nevers. Ecrire BLASINI, Hôtel de France, Nevers. 869

**MENAGE** basse-cour de suite. M. Robert BILLOUE, à la Fermeté (Nièvre). 1076

## CITROEN

5 HP Torpedo  
ESSAIS A VOLONTE  
Livraison immédiate

## GARAGE BERTIN

81, Rue de Moulse, — NEVERS  
Téléphone : 3-04

**HUILERIE-SAVONNERIE**

Très vieille maison, offre aux retraités, petits rentiers, fonctionnaires et autres, ainsi qu'aux dames, les moyens d'augmenter leurs revenus par la représentation de sa Maison avec dépôt et fortes remises, sans avances ni frais, l'écr. exigées. Ecr. : SALOMON, 112, A., rue Dragon, MARSEILLE. 1011

On demande de BEAUX ORMES pour le charbonnage. Faire offres aux dames GUILLIET Fils et C<sup>o</sup>, à Auxerre (Yonne). 419

## QUINCAILLERIE, FERS, CHARBONS

Briquettes pour battages

## PINON & CORNEAU

Châtillon-en-Bazois

Bois et Matériaux de Construction

Livraisons à domicile par Camion automobile

TELEPHONE : 15

**PERSONNE** jeune et active, de 25 à 35 ans, de suite, pour assurer DIRECTION, grosse affaire commerciale en exploitation, dans l'Allier, avec obligation de résider à Moulins ou Vichy, 1.200 fr. par mois avec congés. Bureau du Journal. 1063

**PRODUITS VÉTÉRINAIRES**  
Adrien SASSIN  
ORLÈANS

Emoussine Sassin. Débarrasse les chevaux, boeufs des mouches et taons. la flacon 3  
Uniment Sassin. Contre les boiteries, efforts de boites, vessigons, grossures, etc. la flacon 8 60  
Pommade Vulnéraire. Guérit chevaux couronnés, plaies récentes et anciennes, brûlures, etc. la boîte 5  
Poudre Corroborante. Guérit toutes maladies des végétations et des lèvres. la boîte 5  
Poudre Sassin. Guérit les toues des chevaux les plus rebelles et toutes affections des voies respiratoires chez tous les animaux. la boîte 5  
Provende Orientale. Guérit anémie, faiblesse générale, chez tous les animaux, favorise l'engraissement. la boîte 6 60  
la 5 boîtes 30 ; la 24 boîtes 138

## Dépuratif aux Algues Marines

Le plus énergique des dépuratifs connus, fait merveille dans toutes les altérations du sang et maladies de la peau : Eczéma, démangeaisons, prurigo, furonculose, acné, couperose, rougeurs de la face, hémipar, ulcères, plaies vari queuses, hémorroïdes, arthritisme, douleurs rhumatismales, etc., chasse la bile, dispense de se purger, rend l'intestin libre, prévient des complications grippales. Le flacon : 5.50. Dépôt à Nevers, Pharm. BOURILLOT, 53, rue du Commerce. Toutes pharmacies. A défaut écrire : Laboratoire BOURILLOT, 6, rue Berberis, Dijon. Les 3 flacons franco domicile contre timbres, mandat ou remboursement 18 francs.

## Foire de Bourges

Par ces temps de cherté des avoines et tourteaux les

## PRODUITS MÉLASSÉS SAY

se recommandent à tous les propriétaires et éleveurs soucieux de leurs intérêts et de la santé de leurs chevaux et bestiaux.

MELASSE SAY, garantie 90 % de mélasse. SONS MÉLASSES SAY 50 % sons de blés 50 % mélasse. PAILLE SAY 50 % paille de blé, 50 % mélasse. Les meilleurs et les plus économiques de tous les aliments mélassés.

Représentant pour le char :

**E. LAGACHE**  
79, Rue Gambon, BOURGES

**PRODUITS VÉTÉRINAIRES**  
Adrien SASSIN  
ORLÈANS

BROCHURE DE 80 PAGES SUR MALADIES ENVOYER FRANCO  
REPRÉSENTANTS ACTIFS SONT ACCEPTÉS

## HERNIES

Bandages de tous systèmes pour la contention absolue de toutes hernies

CINTURES PERFECTIONNÉES

Ceintures médicales pour toutes les ptooses, chute d'estomac, déplacement de rein, grossesse, obésité, pour suites d'opérations, etc., établies spécialement pour chaque cas. — Prise de mesures et essayage à domicile sur demande.

Corsets pour toutes déformations — Orthopédie  
Prothèse — Bas varices

## T. H. ARCHIMBAULT

Herboriste — Bandagiste — Orthopédiste  
SPECIALISTE HERNIAIRE

Médaille d'Or — Diplômé de la Faculté de Médecine  
30-32, rue du Commerce et place Mancini  
NEVERS

## OUVRAGES DE DAMES :

### A JEANNE D'ARC

5, Place du Lycée, NEVERS

Dentelles, Broderies, Trousseau, layettes  
SPECIALITE POUR AMEUBLEMENT  
DESSINS ET MONTAGES D'OUVRAGES  
A qualité égale, inférieure de prix

## AU Pêcheur Français

### A. ROUSSEAU

17, rue Ferdinand-Gambon, NEVERS

La plus grande Spécialité  
d'Articles de Pêche  
DU CENTRE

Tout ce qu'il faut au Pêcheur

A qualité égale  
Prix défiant toute concurrence

GROS .. DETAIL

Téléphone 4-73

Si VOUS AVEZ UNE MACHINE A ÉCRIRE  
PÉRIMÉE ou INSUFFISANTE

EN QUELQU'ÉTAT QUE'ELLE SE TROUVE

ÉCHANGEZ-LA dans de BONNES CONDITIONS  
contre une

## UNDERWOOD

Modèle K

John UNDERWOOD & C<sup>o</sup>  
36, Boule<sup>v</sup> des Italiens  
PARIS (1<sup>er</sup>)

DEVIS  
GRATUITS

# MAISON DONY 14, Rue des Arènes Exposition et Foires Jacques-Cœur 59<sup>fr.</sup> BOURGES Voir notre Complet Reclame.....

## :- Courrier des Eaux :- Hôtels et Maisons recommandés

**BOURBON-LANCY**  
(Saône-et-Loire)

à 80 kilomètres de Moulins, Station p... les Rhumatismes, Névralgies, Affections goutteuses, blessures de guerre et maladies du cœur. Eaux thermales décrites d'intérêt public.

GRAND HOTEL, dépendance de l'établissement Thermal, situé au milieu d'un vaste parc, cuisine de régime, 120 chambres, ascenseur, téléphone n° 1, électricité, garage, orchestre, cinéma, théâtre, casino, baccara, petits chevaux.

HOTELS SAINT-LEGER, DES SOURCES  
BELLEVUE-HOTEL, VILLA MARIE-LOUISE en face l'Étab. Thermal. Cuisine soignée, régime. Gustave MONTARON, propriétaire, Tél. 11.

HOTEL DES THERMES, GRAND HOTEL MARION, les plus près de l'Établissement et du Parc. Prix modérés. Cuisine renommée. Téléphone 13. Veuve DUPLAT, propriétaire.

HOTEL DES BAINS, VILLA MEDICIS, pension de famille, confort, cuisine soignée, Jardin ombragé. — COURVOISIER.

HOTEL REBY, pension de famille, près l'Établissement, garage.

MEYER, Confiseur-Chocolatier.

**BOURBON-L'ARCHAMBAULT**  
(Allier)

à 20 kilomètres de Moulins, Etablissement Thermal civil et militaire, eaux chlorurées sodiques, 58° sodo-bromurées, et radioactives, arthritisme, paralysies et blessures de guerre, maladies des femmes.

HOTEL TALLEYRAND sur le parc, et près l'Étab. confort, électricité. Tél. 23, rec. T.C.F.

GRAND HOTEL DES BAINS, à proxim. de l'Étab. jard. Gar. électr. Tél. 18 AUCLAIR, prop. Chef de cuisine. Ouvert toute l'année.

HOTEL DU GRAND CONDE, jardin, électricité, garage. NAMY, propriétaire.

HOTEL DU COMMERCE, ouvert toute l'année, recom. voyageurs. Gar. BARATHON, prop.

GRAND HOTEL, Villa des Fleurs, grand parc.

RESTAURANT RENAUD, chambres meublées.

**NERIS-LES-BAINS**

Etablissement Thermal ouvert du 15 Mai au 1<sup>er</sup> Octobre. Station des nerveux, Rhumatismes, Maladies de la femme.

HOTEL LEOPOLD ET ALBERT 1<sup>er</sup>, pr. l'Étab. Gar. jardin, eau courante, cuis. soignée, régime garage avec fosse. Tél. El. R. BOURDIN, prop.

HOTEL DUMOULIN, tab. Régime, E. LAFONT.

HOTEL DE L'EUROPE, pr. l'Étab. cuisine soignée électr. de 16 à 18 francs.

**HOTEL ROUSSELIN**, ouv. l. l'année, 14 à 18 francs.

**HOTEL DE PARIS**, cuisine soignée. Tél. 6.

**POUGUES-LES-EAUX**

SPLENDID HOTEL, — Dans le parc de l'Établissement Thermal, confort moderne, jardin, électricité, garage, en face l'Établissement Thermal, restaurant, prix réduits en Juin et septembre. Tél. 6.

Mme veuve WALSDORFF, propriétaire.

HOTEL CASTEL DU PARC — F. IMBERT, directeur. Entièrement remis à neuf, dernier confort, situé dans Parc Etahl. Elect. Tél. 17. Cuisine tout premier ordre, caves renommées. Autobus à tous les trains. Garage.

HOTEL HARDY, à l'entrée du parc, important agrand. entièrement remis à neuf, cuis. très soignée, vie de famille, élect. gar. tél. 13.

L'HIVER A JUAN-LES-PINS, pension de famille « La Violette ».

LES THERMES. Pension de famille, cuisine soignée. Prix modérés ; arrangement pour famille.

BANQUE : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, bureau rattaché à l'Agence de Nevers.

**LA RENDEZ-VOUS DES PROMENEURS.** — Canotage sur l'étang du Sou. Artiste GARNIER, débarras-concessionnaire au Seb, 3, rue de Saint-Honoré.

GRAND HOTEL BELLEVUE, confort moderne, jardin, électricité, garage, en face l'Établissement Thermal, restaurant, prix réduits en Juin et septembre. Tél. 6.

Mme veuve WALSDORFF, propriétaire.

HOTEL CASTEL DU PARC — F. IMBERT, directeur. Entièrement remis à neuf, dernier confort, situé dans Parc Etahl. Elect. Tél. 17. Cuisine tout premier ordre, caves renommées. Autobus à tous les trains. Garage.

HOTEL HARDY, à l'entrée du parc, important agrand. entièrement remis à neuf, cuis. très soignée, vie de famille, élect. gar. tél. 13.

L'HIVER A JUAN-LES-PINS, pension de famille « La Violette ».

LES THERMES. Pension de famille, cuisine soignée. Prix modérés ; arrangement pour famille.

BANQUE : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, bureau rattaché à l'Agence de Nevers.

**VICHY**

La Reine des Villes d'Eaux du monde entier, reçoit la visite de plus de 100.000 étrangers chaque année. Tellement connus qu'il est superflu de les présenter ; Casino, merveilles d'art et de confort, salles de fêtes magnifiques. Représentations par les artistes de Paris.

**LE PETIT CASINO**  
15 et 17, rue Maréchal-Foch.  
LE PLUS GAI

PANÉ ET MAJESTIC, tab. Régime, J. ALETTI.

**ALHAMBRA TAVERNE.**

Grand Brasserie restaurant. Repas à la carte. Concert symphonique. Soupers à la sortie des spectacles. Ouvert toute la nuit.

THERMAL PALACE, tab. Régime, J. HAINELLI.

CARLTON HOTEL, tab. Régime, F. HAINZL.

PAVILLON SEVIGNE, tab. Régime, J. MARTIN.

HOTEL RADIO, Maison spéciale de régime sous la Direction du docteur DAUSSET.

SPLENDID HOTEL sur les Parcs, face au Casino, dernier confort, table de Régime, prix modéré. Tél. 0-35 G. PRASLOIS.

HOTEL DE GRIGNAN, place Saligny, Ascena. Eau courante ; gar. ; près des Sources, ces Parcs, du Casino ; Cuisine soignée ; table de régime. Prix modérés. J. BOISSEAU, prop.

GRAND HOTEL DES CONSULS ET SAINT-JAMES, face la Source de l'Hôpital, sur le Parc. Régime, prix modérés, omnibus à tous les trains. Tél. 2-34. LEPLAIX, propriétaire.

HOTEL DE LONDRES, 7, boulevard de Russie, à proximité du Casino et des Sources, cuisine renommée. Régime, Prix modérés, Tél. 5-27. VELLARD, propriétaire.

HOTEL DE LA MARINE ET VILLAS RAFAEL, place d'Allier. Électricité, téléphone 204, au centre des sources, cuisine bourgeoise. Pension de 15 à 18 francs.

HOTEL DE N.-D. de LORETTE et de GANNES, 14, rue M.-Foch, confort mod., lavabos, cuis. soignée. Téléph. 4-16. Mme SAULE, propriétaire.

HOTEL MAGENTA et VILLA TZARINE à proximité des parcs et des sources. Confort moderne, régimes, prix modérés. Réduction Mai-Juin-Septembre. J. LESBRES, propriétaire.

**HOTEL BOURGEOIS**, 2, place de l'Église Saint-Blaise, centre des Établissements, cuisine bourgeoise, Jardin ombragé. RAISIN, prop.

VILLA CONVERT, 35, 34, 32, rue Bardoux, agrandissement, maison de famille, cuisine bourgeoise.

VILLA DU MUGUET, chambres confortables, restaurant, service par petites tables, régime prix modérés, G. MERCIER, 18, avenue des Césaires, Vichy.

RASSERIE TERMINUS, Place de la Gare, B restaurant, prix fixe et à la carte, cuisine soignée, chambres confortables avec cabinet de toilette, tél. 1-29. BOIN prop.

MANBY à Vichy, sur le Parc. Vêtements sports, voyages. Maison ouverte toute l'année.

**BRIOUDE**

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE CENTRAL D'Auvergne, BRIOUDE (Haute-Loire). — Neurasthénie, affections nerveuses, cure d'air et de repos, villégiature. Prix modérés. Saison du 15 avril au 15 octobre.

**ROYAN**

SAINTE-JEAN PENSION DE FAMILLE, 17, 0 avenue de Fontblanc. Cuisine très soignée, service petites tables. Électricité. Jardin vue sur mer.

**GRAINS MIRATON**  
Un Grain assure effet laxatif

**CHATELGYON**

# BOUILLON KUB

EXIGER LA MARQUE "KUB"

DEMANDEZ votre fournisseur les nombreuses Recettes de Cuisine du

SUPÉRIEUR au meilleur jus de viande pour bonifier incomparablement Potages, Sauces, Poissons, Ragoûts, Rôtis, Pâtes, Légumes frais etc.

EN VENTE PARTOUT